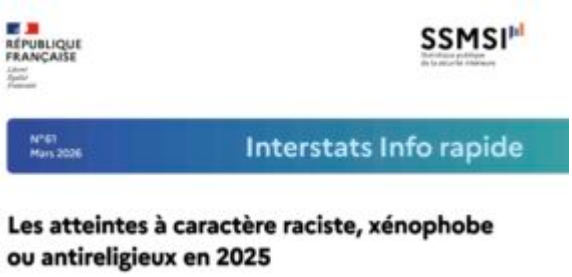
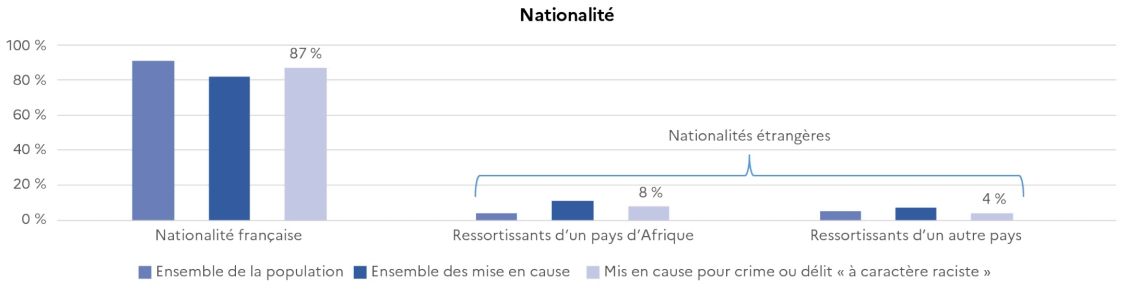
Rapport sur les atteintes à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux en 2025 : les personnes de nationalité d'un État africain sont très largement surreprésentées parmi les mis en cause dans les crimes et délits à « caractère raciste »

25/03/2026 à 11h15



4 % de la population, pour 8% des mis en cause pour crime et délits à « caractère raciste » :



Lecture : En 2025, 44 % des mis en cause pour crimes ou délits « à caractère raciste » ont moins de 35 ans et 12 % sont de nationalités étrangères (comparativement à l'ensemble de la population (41 % et 9 % respectivement) ou à l'ensemble des mis en cause pour crimes ou délits (62 % et 18 % respectivement).
Champ : France.
Sources : *SSMSI base statistique des mis en cause enregistrées par la police et la gendarmerie en 2025 (données provisoires 2025, extraction janvier 2026) ; Insee, population légales, recensement de la population 2025.*

Gouvernement